



LES MÉRITES  
DE L'ÉCONOMIE  
RIVIERA - LAVAUX



**OSEZ... PARTICIPER!**



## 30 ANS DE PROMOTION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE !

Depuis 1988, Promove incarne l'engagement conjoint des communes et des entreprises régionales en faveur du développement de la Riviera et de Lavaux. Cette année, notre association célèbre donc ses 30 ans au service de l'économie régionale.

A cette occasion, Promove lance la première édition des Mérites de l'Économie Riviera – Lavaux.

Ce nouveau prix de l'économie vise à mettre en lumière des acteurs méritants, quelle que soit leur taille, qui valorisent et stimulent l'économie de la région.

Aussi, les entreprises situées sur le territoire de l'une des 13 communes membres de Promove (ainsi que Rivaz et Saint-Saphorin pour la catégorie Proximité), sont invitées à présenter leur dossier de candidature dès aujourd'hui !

Les récompenses seront remises lors d'une cérémonie, le jeudi 29 novembre 2018, réunissant l'ensemble du tissu économique régional. Ce sera l'occasion de remercier ceux qui font l'énergie d'aujourd'hui et de se laisser inspirer par ceux qui incarnent le dynamisme de demain.

Une soirée de Gala clôturera cette journée pour fêter les lauréats et marquer les 30 ans de Promove.



VAUD+

# QUATRE MÉRITES

Le tissu économique de notre région est dense et diversifié. A travers les Mérites de l'Économie, nous voulons mettre en avant et soutenir les acteurs qui font le dynamisme de la Riviera et de Lavaux.

## Qui peut déposer sa candidature ?

Toutes les entreprises inscrites au Registre du commerce (à l'exception de la catégorie Proximité) domiciliées sur le territoire de l'une des 13 communes membres de Promove (auxquelles viennent s'ajouter Rivaz et Saint-Saphorin pour la catégorie Proximité) sont invitées à déposer leur dossier de candidature. La participation est gratuite.

### Impact



Dédiée à toutes les entreprises quelles que soient leur taille et leur activité, cette catégorie vise à récompenser celles qui se distinguent par leur impact sur l'économie régionale, proportionnellement à leur taille, et dont l'attachement et l'implication se traduisent concrètement (emplois, investissements...) au sein d'un modèle d'affaires viable et pérenne.

### Rayonnement



Cette catégorie est dédiée aux acteurs du grand secteur dit « de l'accueil » : hôtel, musée, événement, école internationale, clinique... Ce Prix vise à récompenser les structures, quelle que soit leur taille, qui de par leurs activités, leur renommée, leur communication ou leurs actions permettent à la région de rayonner en dehors de ses frontières.

Le jury sera particulièrement attentif à des critères tels que la notoriété internationale, la stratégie et les démarches de communication et la valorisation des atouts régionaux.

### Proximité



Dédié aux commerces et artisans de proximité, ce Mérite souhaite récompenser les acteurs locaux qui se démarquent de par leur offre, leur relation client ou leur implication dans la région. Le jury de cette catégorie sera composé des représentants des associations économiques locales. Il sera particulièrement attentif à des critères comme l'animation commerciale, la relation client, l'originalité de l'offre, la capacité de renouvellement.

## Comment déposer sa candidature ?

Tous les dossiers de candidature ainsi que le règlement sont téléchargeables sur le site [www.lesmerites.ch](http://www.lesmerites.ch). Une fois complété, le dossier doit ensuite être retourné, en format électronique ou papier, à Promove avant le 30 avril pour la catégorie Proximité, et le 30 juin 2018 pour les autres catégories.

**Rendez-vous sur [www.lesmerites.ch](http://www.lesmerites.ch)**

### Entreprendre



Dédiée aux entreprises de moins de 3 ans quelles que soient leur taille et leur activité, cette catégorie vise à soutenir ceux qui osent entreprendre et devenir indépendants.

Ce Prix souhaite mettre en valeur, indépendamment du secteur d'activité, des jeunes entreprises se distinguant par leur capacité à innover (au sens large), à se démarquer par rapport au marché et à se projeter dans un modèle d'affaires viable et pérenne.

# LE JURY

Suite au dépôt des candidatures, le jury sélectionnera trois nominés pour chaque catégorie puis désignera les lauréats en fonction des critères propres aux catégories.

Les Mérites des catégories Impact, Rayonnement et Entreprendre sont attribués par un jury composé de représentants des milieux économiques, touristiques, académiques et politiques de la région. Plusieurs personnalités ont déjà confirmé leur participation en tant que membre du jury :



**Monsieur André Berdoz**

Président de la Chambre Vaudoise des Arts et Métiers (CVAM), Vice-Président de la Fédération Patronale Vaudoise (FPV), Patron d'Electro-techniques AZ SA à Grandvaux (Bourg-en-Lavaux) et Membre du Comité Directeur de l'USAM (Union Suisse des Arts et Métiers).

**Dr Patricia Delarive**

Médecin Chef et Présidente du Conseil d'Administration de Clinique Matignon Suisse SA.



**Monsieur Stéphane Krebs**

Président de Promove, Maître et expert paysagiste, Administrateur de Krebs paysagistes SA, Président de l'association PME & Hautes Ecoles et Président de la Fondation HORTUS.

©Philippe Pache

**Madame Caroline Kuyper**

CFO et Vice-Présidente des Finances de l'EPFL. Précédemment, CFO du Comité International Olympique et Directeur Financier chez Nestlé à Vevey. Master HEC à l'UNIL.

©EPFL – Alain Herzog



**Monsieur Philippe Lignon**

Responsable de la « Food Experience » à l'Alimentarium de Vevey et animateur de l'émission culinaire « Bille en tête » sur la RTS1<sup>ère</sup>.

**Monsieur Didier Muller**

Responsable régional PME Riviera, Directeur Adjoint à la Banque Cantonale Vaudoise (BCV).



**Monsieur François Pugliese**

Directeur de Elite SA; Propriétaire de Elite SA, Menuiserie Strehl SA, Behr Ameublement, imedia.ch, Ebénisterie Savoretti SA. Membre du Comité d'Innavaud et Président de la Fondation BCV 2<sup>e</sup> pilier.

**Monsieur Pascal Rubin**

Directeur Général de l'Hôpital Riviera Chablais, Physicien et Docteur ès sciences de l'EPFL, Diplômé d'un Master en économie de la santé de l'UNIL.



## Récompenses

Tous les lauréats bénéficieront :

- d'une mise en valeur à travers une large couverture médiatique, notamment via nos partenaires médias
- de prestations exclusives de la part de nos partenaires :
  - un capital financier pour aider dans son développement le lauréat de la catégorie Entreprendre.
  - un accompagnement en marketing et communication de la part de l'agence De Visu-Stanprod pour la catégorie Proximité.
  - d'autres récompenses, qui seront annoncées dans les mois à venir.

Chaque nominé se verra offrir la vidéo de présentation de son activité réalisée pour la cérémonie de remise des Mérites.

# L'ÉVÈNEMENT

Le 29 novembre 2018, le nouvel événement emblématique de l'économie régionale sera marqué par deux moments forts !



## Remise des Mérites

Les lauréats des Mérites de l'Economie pour les catégories Impact, Rayonnement, Proximité et Entreprendre seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix du jeudi 29 novembre 2018. C'est en effet en présence de plusieurs centaines de personnes issues de tous les milieux économiques, touristiques, académiques et politiques de la région que les trophées et les récompenses seront décernés au 2m2c de Montreux.

## Soirée de Gala

Cette soirée se déroulera dans le prolongement de la remise des Mérites afin de célébrer les 30 ans de Promove et les lauréats. Ce moment festif sera dédié à l'économie régionale et à ses acteurs, de nombreuses personnalités issues de tous les milieux seront présentes. Nous voulons faire de ce gala, un moment d'échange unique et fêter avec ceux qui font l'économie de notre région nos 30 ans au service du développement de la Riviera et de Lavaux.



## PARTENAIRES PRINCIPAUX:



## PARTENAIRES MÉDIAS:



## CONTACT

**Promove**

Promotion économique

rue de la Gare 2

C.P. 1460

CH-1820 Montreux

+41 21 963 48 48

lesmerites@promove.ch

www.promove.ch